

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SIMONE  
VEIL DE MOUXY

NOM DE L'ASSOCIATION : APEM (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MOUXY)

ADRESSE ACTUELLE DE L'ASSOCIATION

APEM 79 CHEMIN DE L'ÉGLISE 73100 MOUXY

Une réunion en assemblée générale ordinaire s'est tenue le 24 septembre 2024 à 20h00 à l'école Simone Veil de Mouxy.

Madame GILBERT-CALLOUD Malaurie conduit la réunion en sa qualité de présidente de l'association. Elle rappelle que l'assemblée générale a été organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation de l'APEM
2. Rapport d'activités :

Bilan moral et financier 2023/2024

3. Bilan prévisionnel 2024/2025
4. Manifestations 2024/2025
5. Remerciements
6. Élection du bureau de l'APEM
7. Questions diverses

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

1. Présentation de l'APEM

L'APEM est un groupe de parents bénévoles.

Nous organisons des manifestations ou des actions pour récolter les fonds nécessaires au financement des projets scolaires (sorties culturelles ou sportives, voyages scolaires, spectacles...)

Le bureau de l'APEM est composé de 9 membres ( Anne-Laure, Céline B, Céline H, Margaux, Marie, Marjorie, Romain et Stéphane)

Plusieurs parents ont apporté leur contribution en nous aidant sur chaque manifestation.

Les ressources de l'APEM proviennent des cotisations des familles, des diverses actions proposées tout au long de l'année, de dons, de subventions : Conseil Départemental de la Savoie et la Mairie ( ancienne municipalité)

2. Rapport d'activités :

Bilan moral et financier 2023/2024

🔗 Bilan moral

Notre volonté est de contribuer largement à l'animation de la vie locale.

Pour exister et fonctionner, nous avons besoin de parents au sein du bureau ou comme membres actifs.

Toutes les actions menées ne peuvent se faire sans l'aide des parents et sans la mise à disposition de salles, de matériel par la mairie.

- Activités financées par l'APEM lors de l'année scolaire 2023/2024 :

- Classes PS/MS Mme CLEMENT et MS/GS Mme CLAIR/

Initiation Ski de fond

Équipement

Aqualis

France Nature environnement

+ Transports

- Classe GS/CP Mme COMAS

Initiation Ski

Équipement France Nature et environnement

Aqualis

Équitation

+ Transports

- Classe CE1/CE2 et CE2 Mesdames CHAMPIER et Guettaz

Ponytail

Grottes du Cerdon

Équitation

Déchetterie

+ Transports

- Classe CM1 Mme LHOTEL

Aqualis

Ski de fond

Voile

+ Transports

- Classe CM2 Mr DECHENE-COTILLON

Ponytail

FACIM

Service Patrimoine

Musée

+ Transports

- Manifestations organisées par l'APEM en 2023/2024

Fête de l'Automne 21/09/2023

Chocolat de Noël

Vente de sapin de Noël

Coopérative de Trévignin

Spectacle de Noël 05/12/2023

Venue du Père Noël

Fête de Noël 15/12/2023

Tombola Janvier 2024

Match de rugby SOC CHAMBÉRY Mars 2024

Carnaval 06/04/2024

Chocoloto avril 2024

Kermesse 28/06/2024

📄 Bilan financier 2023/2024

BUDGET 2023/2024 est présenté par Céline BONVALET Trésorière

Adhésion 2023/2024 :

14€ pour un seul enfant et 20€ pour une fratrie

BILAN 2023/2024

Total Bénéfices : 12 376,22€

Financement des activités scolaires et extra-scolaires : 15 196, 79€

Investissement : 925,75€

Divers fonctionnement : 512,95€

Total Dépenses : - 16 635,49€

Total Bénéfice-Dépenses : - 4 259,27€

La perte s'explique par :

- moins d'animation par rapport à l'année dernière malgré les succès des fêtes de l'automne, de Noël et surtout la kermesse.

- Par l'augmentation du budget alloué à chaque élève et la prise en charge d'activité supplémentaire pour les classes de Ce1/Ce2, Ce2 et CM1.

- Et une facture significative du Centre équestre l'étalon reçue cette année mais qui concernait l'exercice 2022/2023.

A l'issue du débat entre les membres, la secrétaire de séance Mme Trucchi Anne-Laure a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et financier L'assemblée générale adopte la délibération à la majorité de 12 voix pour / 2 abstentions

Résolution 2 : Approbation du budget L'assemblée générale approuve le budget à la majorité de 12 voix pour / 2 abstentions

3. Bilan prévisionnel pour l'année 2024/2025

Adhésion 2024/2025 : 14€ et 20€ pour une fratrie

### **Modification du mode de fonctionnement entre l'école et l'APEM**

Informations transmises par mail le 20 et 25 septembre à Mr Déchène-cotillon, Directeur de l'école Simone Veil de Mouxy

Nous sommes dans l'attente de réponse afin de disposer des éléments nécessaires pour déterminer le montant de la contribution de l'APEM.

#### 4. Manifestations 2024/2025

Le critère principal pris en compte est la rentabilité de l'évènement.

Calendrier : Dates à définir

Fête de l'Automne 28/09/2024

Coopérative de Trévignin toute l'année scolaire

Vente Sapins de Noël, chocolats de Noël décembre 2024

Spectacle de Noël décembre 2024

Fête de Noël 13 décembre 2024

Tombola

Chocoloto avril 2025

Cadeau parents mai 2025

Kermesse fin juin 2025

#### 5. Remerciements

- ☐ Les parents, les enfants
- ☐ les membres actifs pour leur aide pendant les manifestations
- ☐ Les enseignants

Mesdames CHAMPIER, GUETAZ et LHOTEL se sont excusées de ne pouvoir être présentes ce soir, elles nous remercient pour tout le travail effectué

☐ Mr Beretti Vice-président du Conseil Départemental

☐ La mairie : Catherine et les services techniques

Mr Fillipi, Ancien Maire

Mesdames Emmanuelle CODDET et Sandra RABADAN, Conseillères Municipales de l'opposition pour leur présence et leur soutien.

☐ Nos différents partenaires : Cakao, Jardiland, Leclerc, Coopérative de Trévignin, Centre équestre L'étalon, Maped, Pilot, Carrefour Market, Transfret, La ferme des Saules, Œufs de Saint Germain la Chambotte, minoterie Dégrange...

☐ Et toute l'équipe du bureau qui a été extraordinaire et motivée

#### 6. Élection du bureau

Céline H, Margaux et Marie ne souhaitent pas se représenter.

Nous les remercions pour leur travail et leur implication au sein de l'APEM.

Le nouveau bureau est donc composé de 6 membres.

Malaurie GILBERT-CALLOUD Présidente, Anne-Laure TRUCCHI Co-Présidente

Stéphane LABADIE Trésorier, Céline BONVALET Co-Trésorière

Marjorie DIBIN Secrétaire, Romain CECCHINEL Co-Secrétaire.

La réunion s'est clôturée à 21h00

Fait le 30/09/2024, à Mouxy

La Présidente

Malaurie GILBERT-CALLOUD

[signature]

La Co-Présidente

Anne-Laure TRUCCHI

[signature]

L'APEM a tenu son assemblée générale le 24 septembre à 20h00, à l'école Simone-Veil de Mouxy.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Présentation de l' APEM.
2. Rapport d'activités 2023/2024 :  
Bilan moral et financier
3. Bilan prévisionnel 2024/2025
4. Manifestations 2024/2025
5. Remerciements
6. Élection du bureau de l'APEM
7. Questions diverses

Le PV de l'Assemblée Générale et cette présentation seront annexés au PV du Conseil d'école.

Nous vous présentons seulement les grandes lignes.

- Bilan financier

Adhésion : 14€ pour un enfant et 20,00€ pour une fratrie.

Total Bénéfices : 12 376,22€

Financement des activités scolaires et extrascolaires : 15 196,79€

Investissement : 925,75€,

Divers frais de fonctionnement : 512,95€

Total Dépenses : -16 635,49€

Total Bénéfices-Dépenses : - 4259,27€

La perte s'explique par :

- Moins d'animations par rapport à l'année précédente, malgré les succès des fêtes de l'automne, de Noël et surtout la Kermesse.
- Par l'augmentation de l'enveloppe globale allouée à l'école et la prise en charge d'activités supplémentaires pour 3 classes. En accord avec l'équipe enseignante, comme il n'y a plus de voyage scolaire en CM2, il avait été décidé de privilégier la classe de CM1( Ski de fond et voile) mais dans l'intérêt des enfants, l'APEM a également validé les projets des classes de CE1/CE 2 et CE 2.
- Nous avons également reçu une facture significative du centre équestre l'Etalon cette année, alors qu'elle concernait l'exercice 2022/2023.

Le rapport moral et financier ainsi que l'approbation du budget ont été approuvés.

Concernant le bilan prévisionnel 2024/2025.

Les tarifs de l'adhésion à l'APEM restent inchangés.

Une soixantaine de familles a déjà adhéré depuis le 01 octobre.

La mise en place d'une coopérative scolaire, décidée par Mr le Directeur, entraîne cette année une modification du mode de fonctionnement entre l'école et l'APEM.

Nous avons interpellé à plusieurs reprises Monsieur Déchêne-Cotillon, Directeur de l'école, afin d'établir en concertation, les nouvelles modalités du partenariat entre l'APEM et la coopérative scolaire pour déterminer le montant de la contribution de l'APEM.

Depuis le 20/09 , nous avons l'impression de poursuivre un dialogue de sourds avec des échanges complètement stériles qui exigent du temps et de l'énergie bien mal employés.

Nous avons en conséquence sollicité l'arbitrage de l'OCCE puisque Mr Déchêne-cotillon nous menace de « suspendre tous les potentiels projets financés par l'APEM ».

Nous rappelons que notre proposition n'a jamais varié et qu'elle est la suivante :

- 1) Présentation de tous les devis afin pour l'école, d'être garantie sur les financements.
- 2) Justification que la subvention versée par la mairie est utilisée en intégralité.
- 3) Règlement par virement sur présentation de la facture correspondante au devis validé par l'APEM et la coopérative.
- 4) Attestation de règlement établie par la coopérative sous 48h.

D'autre part, le Conseil Municipal a rejeté la demande de subvention de l'APEM de 800€.

Nous sommes dans l'attente de la copie de l'extrait du budget de la Commune relative aux subventions allouées aux associations, la copie de la délibération du Conseil Municipal qui a rejeté la demande de subvention de l'APEM, et la copie de la délibération qui, curieusement, aurait décidé de transférer la subvention rejetée à la coopérative scolaire.

Le calendrier des manifestations 2024/2025 sera communiqué aux parents très prochainement.

Le bureau élu est composé de 6 membres.

Malaurie GILBERT-CALLOUD Présidente

Anne-Laure TRUCCHI Co-Présidente

Stéphane LABADIE Trésorier

Céline BONVALET Co-Trésorière

Marjorie DIBEN Secrétaire

Romain CECCHINEL Co-Secrétaire

Nous espérons sincèrement que ces polémiques inutiles trouvent un terme, dans l'intérêt des enfants, qui est en ce qui nous concerne, notre seule préoccupation.

Nous souhaitons continuer à travailler avec l'équipe enseignante dans un climat de confiance et de respect mutuel.